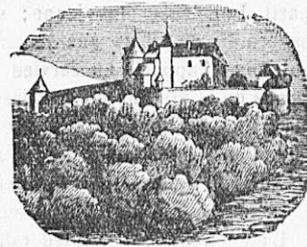




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse. . . 1 an, Fr. 4 50
 » . . . 6 mois, » 2 50
 Étranger . 1 an, » 9 —
 » . . . 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

ANNONCES

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : *L'ÉCHO LITTÉRAIRE*

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames : 30 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁶⁵ 2²⁵ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1¹⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁵

BULLE, le 20 janvier 1903.

Politique fédérale.

Nous disions dernièrement que le parti libéral-radical fribourgeois saluait avec plaisir l'entrée de M. Forrer au Conseil fédéral. Dans un récent discours, prononcé à Winterthour, le nouveau conseiller fédéral a exprimé son opinion politique et sa manière d'envisager les diverses questions de la politique fédérale. Ce discours, qui a eu un grand retentissement en Suisse, a été apprécié diversement par la presse, selon qu'elle tient de la Gauche ou de la Droite.

La polémique a atteint parfois la note aiguë, l'assiduité des conservateurs à combattre les idées progressistes de M. Forrer surpassant souvent l'enthousiasme des organes radicaux à l'applaudir.

Le discours de M. Forrer est, pour les libéraux fribourgeois, réconfortant. Pliés sous la férule d'un gouvernement qui ne trouve son éphémère stabilité que dans les services ou pouvoirs d'où tout contrôle ou représentation proportionnelle des minorités sont systématiquement écartées, il ne nous reste plus qu'à souhaiter la centralisation de toute organisation ou rouage de notre fonctionnarisme cantonal.

Pour exposer le point de vue de la minorité cantonale sur le terrain fédéral, nous ne saurions mieux faire que de donner *in extenso*, comme le *Confédéré* l'a fait, le discours de M. Forrer.

« La dernière fois que je parlais dans cette salle c'était le 13 mai 1900, avant la votation sur la loi des assurances. Alors, mes auditeurs ont accueilli avec enthousiasme mes conclusions et

Winterthour, huit jours plus tard, acceptait la loi à une grosse majorité; je l'en remercie encore aujourd'hui. Mais, le 20 mai, l'œuvre des assurances n'en fut pas moins rejetée à une forte majorité. Cela me touchait de près, mais je n'ai pas laissé s'égarer contre personne une plainte de ma bouche, pas un mot de mauvaise humeur contre le peuple suisse; et cependant c'était un atout sur la tête, dont je ne suis encore pas complètement remis à l'heure qu'il est. Je ne veux pas faire de reproches ici, mais à moi l'on m'a fait des reproches.

On a dit entre autres que la chose était sans doute bien pensée mais que j'étais un *citadin* et que je n'avais pas d'idée des besoins du peuple, car sans cela j'aurais fait une autre loi. Sans doute, je sors d'une famille qui était aisée, mais, lorsque mon père mourut, jeune alors, vinrent les jours mauvais, il fallut de bonne heure et, poussé par le besoin, entrer dans la vie. Je fus d'abord, comme vous le savez, de la police et là j'ai eu l'occasion de faire connaissance avec toutes sortes de gens. Je fus ensuite procureur général, puis avocat dans cette ville pendant plus de 30 ans et j'ai traité plus de 7000 procès; j'ai donc dû voir des affaires et des circonstances de tous genres. Et voilà comment je ne connais que la vie du citadin et non pas les besoins du peuple!

Je dois encore détruire une autre accusation. On m'a reproché naguère d'avoir fait, de l'œuvre des assurances, une affaire de parti; c'était une grosse faute et la cause principale de l'échec. Or, c'est justement le contraire qui est le vrai. Le parti, auquel j'appartenais, appuya l'œuvre comme parti. Mais le reproche repose sur une appréciation absolument erronée des circonstances, on a confondu les effets et la cause, est-ce par ignorance ou par mauvaise volonté?

Je quittai alors la vie politique; j'en avais assez,

j'étais fatigué. C'est à ce moment que me fut adressée la demande d'accepter la direction d'un bureau international; j'ai répondu: oui parce que je m'étais proposé de rester un certain temps en dehors de la vie politique. Ces directions sont considérées comme des asiles de retraite pour des hommes politiques fatigués et méritants même. Or il n'en est rien: c'est au contraire une grosse marque de confiance des Etats civilisés d'avoir donné à la Suisse le siège des bureaux internationaux. On m'a reproché déjà d'avoir su me caser, mais je n'en avais pas besoin, car Winterthour était pour moi un bon gagne-pain. Et maintenant encore je n'ai pas l'ombre d'une idée sur la raison qui fit que M. Zemp vint me présenter ces hautes fonctions; je n'en ai encore jamais parlé avec lui et je puis repousser en toute sincérité le reproche.

Encore une chose. Croyez-vous donc qu'il soit dans l'intérêt de la Suisse de discuter ainsi des bureaux internationaux? Ils ne sont point un déshonneur pour notre pays; ils peuvent lui être plus ou moins utiles. Et pensez-vous que des appréciations de ce genre passent inaperçues au dehors? Et si un jour il arrivait une décision d'après laquelle on renoncerait au concours de la Suisse et placerait ces bureaux dans un endroit où on saurait mieux les apprécier? Pour finir, un mot encore sur les directeurs; ils n'ont aucun contrôle sur eux et sur leur travail. Or, je vous le demande: Est-ce qu'un homme droit use vraiment de cette faculté de pouvoir ne rien faire pour ne faire rien et se reposer sur un oreiller de paresse? Je réponds: non, car là aussi on travaille loyalement et les directeurs remplissent leur devoir en plein; ils en reçoivent la reconnaissance de tous les pays sauf de la Suisse.

QUILLETON DE LA GRUYÈRE 12

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN
 Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

Si hantaine que nous ayons vu Mlle Fininger, le soir du bal, il ne faudrait pas trop s'étonner de sa condescendance pour le docteur Almeneur. Elle ne se laissait pas aller à cet entretien pour l'unique plaisir de discuter sur les qualités ou les défauts des langues française et allemande; elle cherchait simplement à effacer ce que son refus avait en de trop blessant pour l'amour-propre du jeune homme. Elle était donc restée au salon, bien que la visite ne la concernât point. Aussi, estimant qu'elle avait satisfait aux règles de la politesse, d'autant plus que cet étranger osait encore la contredire, elle indiqua enfin un siège, tout en ajoutant d'un ton indifférent:

— Vous pouvez prendre place, monsieur, car ce n'est guère avant une demi-heure que papa rentrera. Il est vrai qu'on serait plus sûr de le trouver à son bureau, fit-elle, comme pour dire au docteur qu'elle ne souhaitait plus sa présence.

Et elle voulut partir.
 Mais Jean ne l'entendait pas ainsi.

— Je ne viens pas chez M. votre père pour affaires, mademoiselle, reprit-il d'une voix mordante. Il s'agit d'une chose qui intéresse plus spécialement votre famille. En un mot, M. le professeur Grégor m'a annoncé hier que M. votre père cherche un précepteur.

La patricienne avait d'abord eu l'intention de l'arrêter net, ou de s'éloigner sans attendre la fin de sa phrase. Elle s'en allait effectivement. Mais, aux derniers mots du docteur, elle se retourna vivement et, revenant sur ses pas, elle lui dit, d'un accent plus doux:

— Oh! si c'est pour ce motif que vous venez, papa se réjouira grandement, monsieur le docteur. Et... oui, je puis bien vous le dire, cette affaire me tient beaucoup à cœur. Car c'est moi qui ai conseillé à papa de retirer Amédée des écoles de la ville.

— Vous, mademoiselle! dit Jean au comble de l'étonnement.

— Oui, moi-même! répliqua la patricienne. Elle déployait, dans ses réponses et dans ses actes, cette maturité et cette sûreté quasi virile que l'on rencontre parfois chez les jeunes filles auxquelles les mères, mortes trop tôt, ont laissé le soin de veiller sur toute la famille.

Asseyons-nous! ajouta-t-elle, en prenant place cette fois dans une niche de fenêtre et en montrant un tabouret au docteur.

— Eh bien, mademoiselle reprit celui-ci, si la question m'est permise, oserais-je vous demander la raison pour

laquelle votre frère ne fréquente plus nos classes publiques?

— Eh! mais oui! Il est impossible qu'une telle école, ainsi ouverte à tout le monde, puisse donner une bonne éducation.

Rapidement, le docteur répondit:

— En tout cas, il paraît qu'elle contribue à former des maîtres capables de la remplacer.

Mlle Fininger avait la répartie prompte.

— Oui, des maîtres! fit-elle avec une nuance de mépris dans la voix. Oui, des maîtres! Mais ce ne sont pas toujours des éducateurs, des conseillers. On n'est jamais bien élevé, ni bien instruit que par ses semblables.

Jean, durant quelques secondes, observa attentivement son interlocutrice, comme s'il eût douté que les paroles qu'il venait d'entendre, où le vrai et le faux se mêlaient habilement, fussent réellement d'une aussi jeune et aussi jolie personne. Puis il dit:

— Vous affirmez, mademoiselle, et d'un ton qui ne souffre point de réplique, qu'on est bien élevé et bien instruit que par ses semblables. A votre point de vue, vous avez peut-être raison. Mais, discutons un peu. Le père et l'enfant se ressemblent-ils? Est-ce que l'homme intelligent n'exerce pas une influence considérable sur l'homme moins développé? Et ne découle-t-il pas de là que justement l'inégalité est la condition même de toute éducation?

(A suivre.)

mieux à sa préparation
 nette — de 10 cent. —
 es de cuisson avec de
 quoi satisfaire tous les
 magasins d'épicerie et
 (H1F)35

UBLES

tél de Ville de Château-
 bères, par délégation de
 ant à la faillite Claude-
 comprenant estivage de

(H786B)33

NER
 TE

ANI
 31

[12



POUDRE
 MAYOR
 m. Marques déposées.
 A. PANCHAUD, Vevey.
 te partout.



CUENNET
 diplômés de la Maternité
 établie à Bulle, Grand-
 (H6B)10



de chocolat
 ROC

s gens
 unes filles

18 ans.
 les jours personnelle-
 epté. [760

FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

Ne demandez pas de moi un programme de parti. Je ne suis plus jeune; si je puis travailler encore dix ou douze ans, je serai heureux. Mais au moins j'apporte au service public une expérience de la vie qui me dispensera d'un long apprentissage. Elle m'oblige à dire qu'on s'est trompé lorsqu'on a proclamé que j'allais apporter au Conseil fédéral de vastes pensées (*einen grossen Zug*). Cela ne m'est pas malheureusement possible.

L'essentiel au Conseil fédéral, c'est le travail, le travail simple, probe, assidu, persévérant, dans l'intérêt du pays, dans le poste et dans le domaine où on est placé. Notre petit pays ne se prête pas aux grandes actions. Nous devons nous borner à gouverner avec le bon sens, avec loyauté, avec la fidélité au devoir. Dans ces conditions, je ne pourrai pas faire prévaloir des vues personnelles, mais seulement m'associer au courant qui existe et prédomine. Mes collègues du Conseil fédéral travaillent tous assidûment et régulièrement, aux heures réglementaires, et je ne pourrai que faire comme eux. C'est le programme que je me suis tracé et auquel je veux me tenir.

Je veux cependant ajouter quelque chose encore pour que vous sachiez à quoi vous en tenir avec le « nouveau » conseiller. J'espère que nous n'aurons pas de sitôt à nous occuper de conflits avec l'étranger et à ne pas être obligés de passer l'épreuve. Je me réfère sur ce point à ce qu'a dit à cet égard dans le temps et dans cette même ville, M. le colonel Frey.

Cependant, je dois donner mon avis sur une question qui touche de près à notre condition internationale, soit sur nos affaires militaires. Je ne suis pas un militariste (*Militarler*), et je vois les lumières et les ombres. Mais je reconnais que pour sauvegarder notre indépendance, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, que nous ne pouvons pas la subordonner à l'approbation des puissances, que nous devons la garantir nous-mêmes, et que pour cela il nous faut une armée, telle que nous la possédons. En me plaçant à ce point de vue, j'approuve sans réserve ce que demandent comme nécessaire pour l'armée ceux auxquels ce domaine est familier.

Nous ne devons pas reculer devant aucun sacrifice pour maintenir notre armée à la hauteur des exigences. Je regrette au plus haut degré les manifestations de l'esprit d'indiscipline et l'approbation qu'elles ont trouvées, récemment, dans certains milieux. Je me figure que ceux qui ont approuvé l'indiscipline et qui sont cependant connus pour de bons Suisses ne se sont laissés entraîner à de pareils égarements que par passion de parti. J'espère qu'avant longtemps ils reconnaîtront leur erreur et éviteront qu'à l'avenir des manifestations aussi extrêmement périlleuses pour notre indépendance nationale se renouvellent.

(La fin au prochain numéro.)

CONFÉDÉRATION SUISSE

Chemins de fer fédéraux. — Le Conseil fédéral a nommé définitivement membres de la direction de l'arrondissement de Lausanne des chemins de fer fédéraux, MM. Stockmar et Colomb, directeurs de la Compagnie du Jura-Simplon, et Manuel, chef d'exploitation de la même compagnie.

Le Conseil fédéral a nommé M. Stockmar président de la direction dudit arrondissement, et M. Colomb vice-président.

La peste. — L'Égypte pouvant être considérée comme n'étant plus contaminée de la peste, le Conseil fédéral a rapporté les mesures qu'il avait prises à l'égard des provenances de ce pays (arrêté du 13 juillet 1901).

Zurich. — *Responsabilité en matière d'accidents.* — Un enfant de trois ans fut tamponné, il y a quelque temps, à Erlikon, par une voiture de

tramway dont les roues lui passèrent sur les jambes: il fallut les lui amputer au-dessous des genoux.

Le tribunal cantonal zuricois a alloué à la victime — vu la responsabilité encourue par la compagnie — une rente viagère qui sera de 350 fr. par an jusqu'à la seizième année, de 550 fr. de la seizième à vingtième année, et de 1,750 francs dès la vingtième année d'âge de la victime.

Le tribunal s'est basé, pour fixer le chiffre de l'indemnité, à partir de la vingtième année, sur la supposition d'un gain normal de 2400 francs, et il a évalué la diminution de la capacité de travail au 60 % du gain normal, soit à 1500 francs. Les 250 francs en sus représentent la dépense pour l'achat de jambes artificielles.

— Il y a actuellement à Elsau onze personnes plus ou moins dangereusement malades à la suite d'un empoisonnement par la viande gâtée. Ces personnes avaient travaillé peu auparavant chez un paysan qui les avait nourries avec de la chair d'une vache avariée. Une enquête a été ouverte sur ces faits.

Berne. — On trouvait dernièrement au Guggisberg le cadavre d'un ouvrier forgeron, du nom de Beutler, qui gisait la tête fracassée sur le chemin. L'enquête amena l'arrestation d'un nommé Gœtschmann, demeurant au Guggisberg. Après une tentative de dénégation, Gœtschmann finit par avouer qu'il avait assommé Beutler, qui l'avait agacé par ses taquineries.

ÉTRANGER

Angleterre. — Il y a tant de neige en Écosse que les communications sont interrompues sur plusieurs points. Un train s'est trouvé pris dans la neige, sur la ligne de Fort-William à Glasgow, près de la station de Luibuachlagh. Impossible d'avancer ni de reculer. Il a fallu ravitailler sur place les voyageurs affamés qui venaient de passer la nuit en wagon. Ils ont dû continuer leur chemin en voiture, car le train de secours lui-même a été bloqué.

Afrique. — Le *Morning Leader* publie une lettre qu'il vient de recevoir d'un correspondant au Natal. La conduite des soldats anglais laisse, paraît-il, beaucoup à désirer; rien n'est fait par les autorités pour mettre fin aux vols et meurtres commis par les soldats d'Edouard VII, général.

« Un véritable règne de terreur, dit le correspondant, existe ici depuis que l'on a permis aux soldats de se procurer des boissons dans les cantines.

> Pas un jour ne se passe sans que l'on ait à enregistrer des attaques ou des vols à main armée.

> M. X. a eu sa basse-cour complètement dévalisée; les soldats ont tué et vendu sa vache.

> Lundi, un policeman indigène ayant aperçu des soldats volant des pommes de terre, siffla pour appeler à l'aide et se mit courageusement à la poursuite des voleurs. Quelques heures plus tard, on le retrouvait percé de part en part, d'un coup de baïonnette; on ne pense pas qu'il puisse survivre à son horrible blessure.

> Il y a quelques jours, un garde-malades de l'Hôpital fut attaqué, toujours par des soldats, qui volèrent 300 francs. Il fut si grièvement blessé par un coup de feu qu'on a dû lui amputer le bras.

> Nous sommes contraints, lorsque nous avons à sortir, même en plein jour, de marcher au milieu de la rue, afin de ne pas être surpris par les chenapans. »

CANTON DE FRIBOURG

Nomination. — M. le Dr Paul Arcari, de Fourneaux (Savoie), est appelé, avec le titre de professeur extraordinaire, à la chaire de langue et littérature italiennes à l'Université.

Militaire. — Le Conseil fédéral a nommé capitaines dans les troupes sanitaires (médecin), les premiers lieutenants Dr Gustave Clément, de Romont, à Fribourg, et Dr Rodolphe Nicod, de Malapalud, à Châtel-Saint-Denis.

Caisse hypothécaire fribourgeoise. — Le Conseil de surveillance de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg a approuvé le bilan et le compte Profits et Pertes de l'exercice 1902, qui lui ont été soumis dans sa séance du 16 janvier 1903.

Sur les bénéfices de	Fr. 231,021 38
il a prélevé	81,394 45
pour amortissement de frais d'emprunt en 1901 et en 1902,	
et sur le solde de	149,626 93
il a voté en faveur des actionnaires un dividende de 4 fr 80 %, soit de 24 fr. par action	144,000 —
et reporté à compte nouveau	4,626 93

Morat. — Cette ville a accepté la réunion du Sængerbund pour cette année 1903. La fête est fixée au 10 mai, avec concert sans concours ni prix. Morat fait toujours bien les choses et on peut compter sur bonne réception et gaieté.

Chasse. — Une aubaine rare pour les chasseurs, c'est de capturer une fouine blanche. Il y en a en ce moment une à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Romont. Elle a été tuée jeudi, à Massonnens, par les groupes de chasseurs Cornu et Gillard.

Bagarre. — On se rappelle la bagarre qui se produisit à l'Hôtel du Gibloux, à Villaz-Saint-Pierre, le soir du 11 novembre dernier, entre citoyens de Villaz-Saint-Pierre et de Vuisternens-en-Ogoz. Deux jours après la rixe, Pierre Piccand, de Vuisternens-en-Ogoz, succombait à ses blessures et le nommé Conus, Jules, domestique à Villaz-Saint-Pierre, accusé d'avoir, dans la lutte, donné le coup de pied fatal à Piccand, prenait la fuite. Mercredi soir, Conus s'est constitué prisonnier à Romont.

GRUYÈRE

Le Poème gruyérien.

L'appel du Comité des coraules a été entendu. Un auditoire d'environ deux cents personnes parmi lesquelles des dames, des membres du clergé, des délégués de Fribourg, a tenu à s'associer à l'œuvre éminemment nationale qui se prépare.

M. le notaire Currat, en sa qualité de président du Comité des Coraules, ouvre la séance par un exposé des circonstances qui en 1898, lors de l'inauguration du Musée fédéral à Zurich, ont suggéré la constitution de la Société des coraules. La nouvelle société a eu son heure de popularité. Rappelée à Zurich une deuxième fois, elle y obtint de réels succès. Chacun se souvient encore de la brillante représentation donnée au Tirage, à Bulle. Ce fut un résultat sans précédent.

Il s'agit aujourd'hui de faire grand; les vieux costumes, sortis des bahuts de nos grand-mères, montreront à notre génération ce que furent les coutumes, la vie de nos ancêtres.

A l'instar de la Fête des Vignerons de Vevey, un poème nouveau, une ébauche seulement encore, il est vrai, est née sous l'inspiration de MM. Baud-Bovy et Gustave Doret, poète et musicien dont nous n'avons pas à faire ici l'éloge. Par les soins du Comité des coraules, ce projet a été répandu pour être étudié. De divers côtés des critiques ont surgi, visant le fond et la forme de l'œuvre. Peut-être que l'une ou l'autre de ces critiques aurait gagné à être présentée sous une autre forme. Néanmoins, toutes seront prises en considération par les organisateurs du poème. La partie oratoire

de la séance a été m
Berset, greffier du
Auguste, nég., pour
Pasquier, Rd Rect
curé de Gruyères;
Delatena, avocat;
Reichlen Alfred, dé

Toutes objections
aux voix la propos
décide en principe
tionale des armai
mité, adopte cette
proposition votée à
« Il est nommé un
de l'étude et du p
gruyérien ». L'œuv
auteurs choisis par
nouvelle assemblé

Nous donnons c
appelées par l'asse
constitutif: MM. D
fédéral; Ody, Préf
dic de Bulle; Mor
du tribunal; Wu
d'agriculture; Vic
Broillet, architecte
veloppement de F
teur de la Banque
sident de la Socié
teur de l'école sec
théâtre du Collège
positeur, Fribourg
inspecteur-forestie
la Société d'économi
teur scolaire; Coll
deret Auguste, à F
guière Etienne à E
posé aux poursuites
Estavayer; Marm
conseiller commun
président de la So
Hartmann Ant., p
dacteur du *Frib
Gruyère*; le Rédac
rédacteur à Frib
Canivez, professe
du tribunal; Dup
tribunal cantonal
Gruyères; Reichle
greffier du tribuna
Garin Jules; Bar
main, président de
arts; Gobet Josep
Confiée aux soi

entourant un no
compositeurs et p
au service de l'œ
ment, la pleine r
d'avance assurée.

La séance est l

Et maintenant,
revivre dans les
tre les chers souv
montagnes enten
tes célèbres faran
Que pour ton
que tous Gruyé
effort, dans une c
avec joie les sac
ils ne seront jam
culte de nos anc
belle Gruyère.

Grave acci
heures, trois ou
dégeler de la dy
Montreux-Montb
tes, à proximité
l'appareil déglac
dable retentit. L

conseil fédéral a nommé des sanitaires (médecin), D^r Gustave Clément, de D^r Rodolphe Nicod, de Mont-Denis.

Le fribourgeois.

de la Caisse hypothécaire a approuvé le bilan des pertes de l'exercice 1902, dans sa séance du 16 jan-

Fr. 231,021 38
81,394 45

rais d'em-

1902, 149,626 93

tionnaires

0 %, soit 144,000 —

veau 4,626 93

a accepté la réunion du 1^{re} année 1903. La fête est concert sans concours ni s bien les choses et on réception et gaité.

aine rare pour les chas- une fouine blanche. Il y l'hôtel du Cheval-Blanc, jeudi, à Massonnens, par Cornu et Gillard.

rappelle la bagarre qui Gibloux, a Villaz-Saint- ombre dernier, entre ci- erre et de Vuisternens- es la rixe, Pierre Piccand, succombait à ses blessu- Jules, domestique à Vi- d'avoir, dans la lutte, al à Piccand, prenait la as s'est constitué prison-

TIRAGE

gruyérien.

coraules a été entendu. eux cents personnes parmi s membres du clergé, des tenu à s'associer à l'œu- le qui se prépare.

on sa qualité de président , ouvre la séance par un qui en 1898, lors de l'i- fédéral à Zurich, ont sug- la Société des coraules.

son heure de popularité. deuxième fois, elle y obtint se souvient encore de la donnée au Tirage, à Bulle. précédent.

le faire grand ; les vieux uts de nos grand-mères, ration ce que furent les ancêtres.

des Vignerons de Vevey, bauche seulement encore, inspiration de MM. Baud- poète et musicien dont ici l'éloge. Par les soins ce projet a été répandu ers côtés des critiques ont a forme de l'œuvre. Pent- de ces critiques aurait sous une autre forme. t prises en considération poème. La partie oratoire

de la séance a été nourrie. Y ont pris part, MM. Berset, greffier du Tribunal de la Sarine et Barras Auguste, nég., pour le Comité des Coraules ; MM. Pasquier, Rd Recteur, du Pâquier ; Berset, Rd curé de Gruyères ; D^r Alex, Rd curé de Bulle ; Delatens, avocat ; Gobet Joseph, commis postal ; Reichlen Alfred, député, à Bulle.

Toutes objections discutées, M. le président met aux voix la proposition suivante : « L'assemblée décide en principe la constitution d'une fête nationale des armaillis ». L'assemblée, à l'unanimité, adopte cette première résolution. Deuxième proposition votée à l'entière unanimité également : « Il est nommé un comité de 44 membres, chargé de l'étude et du projet d'exécution du Poème gruyérien ». L'œuvre, une fois élaborée par les auteurs choisis par le Comité, sera soumise à une nouvelle assemblée populaire.

Nous donnons ci-après la liste des personnes appelées par l'assemblée à faire partie du Comité constitutif : MM. D^r Alex, Rd curé ; Perrier, juge fédéral ; Ody, Préfet de la Gruyère ; Glasson, syndic de Bulle ; Morard Louis, député et président du tribunal ; Wailleret, président de la Société d'agriculture ; Victor Tissot, publiciste à Paris ; Broillet, architecte, président de la société de développement de Fribourg ; Glasson Léon, directeur de la Banque cantonale ; Diesbach Max, président de la Société d'histoire ; Demierre, directeur de l'école secondaire ; Bègue, directeur du théâtre du Collège, Fribourg ; Vogt Edoard, compositeur, Fribourg ; D^r Pégaitaz ; Barras Paul, inspecteur-forestier ; Reichlen Alfred, président de la Société d'économie alpestre ; Oberson, inspecteur scolaire ; Collaud Louis ; D^r Geinoz ; Schor- deret Auguste, à Fribourg ; Delatena avocat ; Fra- guière Etienne à Fribourg ; Pasquier Joseph, pré- posé aux poursuites ; D^r Perroulaz ; D^r Thurler à Estavayer ; Marmier Jules à Estavayer ; Mauroux, conseiller communal, Romont ; Glasson Edouard, président de la Société des chanteurs gruyériens ; Hartmann Ant., professeur, Fribourg ; Progin, ré- dacteur du *Fribourgeois* ; le Rédacteur de la *Gruyère* ; le Rédacteur du *Messenger* ; Dessonaz, rédacteur à Fribourg ; Gillet Jean, Montbovon ; Canivet, professeur de musique ; Savoy, greffier du tribunal ; Dupré notaire ; Buclin, greffier du tribunal cantonal ; Andrey, notaire ; Rime, syndic, Gruyères ; Reichlen, peintre, Fribourg, Berset T., greffier du tribunal de la Sarine ; Currat, notaire ; Garin Jules ; Barras Auguste, nég. ; Schaller Ro- main, président de la Société cantonale des beaux- arts ; Gobet Joseph, commis postal, Bulle.

Confiée aux soins de cette cohorte d'hommes, entourant un noyau de littérateurs distingués, compositeurs et peintres de talent, tous apportant au service de l'œuvre à créer un entier dévouement, la pleine réussite du Poème gruyérien est d'avance assurée.

La séance est levée à 4 heures.

Et maintenant, Poème gruyérien, va ! Tu feras revivre dans les mêmes décors qui les virent naitre les chers souvenirs de nos aïeux ; les mêmes montagnes entendront tes vieux chants, reverront tes célèbres farandoles.

Que pour ton succès, les dissensions s'apaisent ; que tous Gruyériens s'unissent dans un même effort, dans une communion patriotique. Acceptons avec joie les sacrifices qui nous seront demandés, ils ne seront jamais trop lourds, car il s'agit du culte de nos ancêtres et de l'honneur de notre belle Gruyère.

Grave accident. — Samedi soir, vers cinq heures, trois ouvriers, Italiens, étaient occupés à dégeler de la dynamite, sur le chantier de la ligne Montreux-Montbovon, à l'endroit dit les Serniet-tes, à proximité des Sciernes d'Albeuve. Soudain l'appareil dégelateur éclata, une explosion formi- dable retentit. Les trois ouvriers furent projetés

au loin, déchiquetés, carbonisés. Deux habitants des Sciernes d'Albeuve se trouvant, à cet instant même, dans le voisinage de l'explosion furent jetés à terre, criblés de blessures. Leur vie n'est heu- reusement pas en danger. Les restes pantelants des trois cadavres ont été ramenés à Montbovon.

Les Cigales. — Les succès de notre jeune société vont grandissant. Une salle archicomble applaudissait, dimanche soir, les charmantes productions musicales, intermèdes et surtout la « Re- vue bulloise » dont chacun vante la sagacité et le bel humour.

Merci aux *Cigales* pour les moments de saine récréation donnés au public bullois.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Quoique étranger, je me suis toujours intéressé à la Suisse romande en général, et à la Gruyère en particulier.

Ce petit pays privilégié, si brave et si beau, que j'ai pu admirer en différentes occasions, est, me semble-t-il, bien propre à développer l'instinct poétique. Si je ne me trompe, la Gruyère seule a fourni au canton de Fribourg la grande part de ses poètes. Pendant quelques années, paraît-il, il y eut comme une accalmie : les Muses avaient-elles déserté les flancs du Moléson ? — Non, une lueur a paru, elle grandit, elle grandira encore. Et si, comme je ne le suppose pas, la génération ac- tuelle ne l'apprécie pas encore, la postérité s'en rappellera plus tard avec orgueil, en répétant les belles strophes de celui qui signe : J. M.

Ses poésies m'ont été présentées à Lausanne. J'en conserve huit, huit petits chefs-d'œuvre, sauf quelques légères incorrections. Oui, il y a de l'ins- piration, de l'envolée, de l'énergie unies à beau- coup de délicatesse. Le vers arrive gracieux, sans effort. Il est naturel et coulant. Courage et persé- vérance, et malgré le dicton : — Nul n'est prophète chez soi — un jour viendra, chante de la Gruyère, je vous l'assure en ma qualité d'amateur, un jour viendra, dis-je, où votre beau talent sera apprécié comme il le mérite. Cultivez-le avec soin, sans trop oublier le précepte du trop classi- que Boileau : « Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage... etc. »

La trop grande facilité est parfois sujette à des oublis. Encore une fois bon courage et de l'avant, poète de la Gruyère. Pour chanter un si beau pays, faites vibrer toutes les cordes de votre lyre : vous les tenez...

Recevez aussi, M. le Rédacteur, avec l'autori- sation de publier ces lignes, l'assurance de mes sentiments distingués.

O. DE TRÉGIS.

Sion, le 18 janvier 1903.

VARIETES

En ce moment où il est question dans la Gruyère de fête populaire, de poème alpestre, il nous a paru intéressant de publier le discours prononcé par M. Tarde à la Fondation universitaire de Bel-leville, le 5 novembre dernier. (Extrait de la *Revue Bleue*) :

ROLE SOCIAL DE LA JOIE

Je n'ai pas à parler du rôle *physiologique* de la joie. Là-dessus vous pouvez consulter un excellent livre d'un aliéniste, le D^r Dumas, intitulé *la Tris- tesse et la Joie* : on vous y prouvera, en somme, que rien n'est plus hygiénique que la joie, qu'elle accélère le pouls, la respiration, qu'elle accroît la force mesurée au dynamomètre, etc., et que la tristesse produit des effets inverses. Le premier précepte des traités d'hygiène devrait être : *Soyez gai...*

Mais c'est le rôle *social* de la joie, ce sont ses effets sociaux et spécialement économiques dont je veux dire un mot. Les sociologues, et en parti-

culier les économistes dédaignent souvent ce côté des sociétés, comme s'il était négligeable et fri- vole. Il semble, à les lire, que tous les besoins des hommes soient *negatifs*, qu'ils aient pour objet la suppression d'une souffrance, telle que la faim, la soif, le froid, de nature organique, — ou bien ces autres privations de nature intellectuelle : l'igno- rance par exemple. Car *le confort*, seul but de la vie à ce point de vue, est un composé de tous ces plaisirs négatifs. Est-il donc vrai, comme le veut Schopenhauer, que la douleur seule est réelle, que le plaisir n'est rien que son absence, sa négation, son exemption ?...

Mais c'est oublier que, chez les animaux, même les plus abaissés, la vie, avant tout, est la pour- suite de la joie, comme le prouve la part énorme faite aux jeux, dans toutes les espèces animales. Un savant allemand, le D^r Groos, a consacré un gros livre très instructif et très divertissant à ce sujet. Chez les oiseaux et chez les mammifères par- ticulièrement, le premier devoir des petits semble être de s'amuser ensemble, de s'exercer ainsi à des chasses fictives, à des simulacres joyeux de combats ; et, plus tard, devenus adultes, la moitié de leur temps peut-être se passe à courir ou à voler ensemble rythmiquement, inutilement, à se rassembler pour le plaisir de répéter les mêmes cris, les mêmes mouvements. Car la joie, c'est cela précisément : *c'est d'être et d'agir ensemble* pour sympathiser, pour fraterniser. Qui dit société dit joie ; la joie est la fleur naturelle de la sociabilité. Je me suis souvent amusé à regarder des volées de corbeaux sortir des trous de rochers par un jour de soleil. Etait-ce toujours, ou le plus sou- vent, pour s'ébattre en pillards sur un champ ? Non, c'était pour tournoyer dans le ciel avec de grands croisements, ou bien pour se ranger le long d'une rivière et s'y déaltérer ou s'y baigner tous à la fois... (A suivre.)

UN MOT DE BISMARCK

Le terrible chancelier de fer ne se piquait ni d'amémité, ni de douceur : il allait droit au but, brisant tout ce qui barrait sa route et entravait ses desseins. « Le fait accompli supprime toute objection », disait-il.

Nous n'avons pas à rechercher si les adversaires du ministre prussien ont toujours eu à se louer de sa devise ; disons toutefois que dans plus d'une circonstance elle rencontre une application des plus irréfutables.

Monsieur Termignone est chef cuisinier à l'hôtel de Bourgogne à Genève. C'est un artiste culinaire très habile dans sa profession et qui s'y est perfectionné dans plusieurs grandes villes de l'Europe, notamment à Paris. Son séjour dans cette capitale devait cependant lui laisser de tristes souvenirs. Pendant plusieurs années, M. Ter- mignone y souffrit d'une grave maladie d'estomac : il ne mangeait plus, éprouvant pour les aliments un dégoût in- surmontable et digérait avec la plus grande difficulté. Il était aussi affligé d'étonnements, de constipation, d'ai- greurs et de maux de tête. Quant à ses nuits, elles se passaient au milieu des cauchemars les plus affreux et il lui était impossible de prendre un seul instant de repos.

« Je me croyais perdu », écrivait-il le 1^{er} mars 1902.

« A différentes reprises, j'avais dû abandonner mon tra- vail et j'étais si maigre et si abattu que je n'étais plus que l'ombre de moi-même. Un jour, le cuisinier de l'hôtel du Louvre, à Paris, me fit un chaleureux éloge de la Ti- sane américaine des Shakers et m'affirma avoir été guéri, par ce remède, de malaises identiques aux miens. Il m'ap- prit aussi que ce bienfaisant médicament était la propriété d'un pharmacien de Lille, monsieur Oscar Fanyan, et que je pourrais me le procurer en France comme à l'étranger au prix de 4 fr. 50 le flacon. « Votre maladie », me dit-il, « est commune à beaucoup de nos collègues. C'est la dis- pepsie ou indigestion chronique, suivez mon conseil et vous vous en trouverez bien » Effectivement, huit jours après avoir commencé mon traitement, j'éprouvais une grande amélioration ; les aliments passaient facilement et la constipation avait disparu. Revenu à cette époque en Suisse, j'y achetai une nouvelle provision de Ti- sane américaine des Shakers. Au sixième flacon, j'étais complètement guéri. Ce remède est merveilleux » Signé : Termignone, 1 rue du Parc, Genève. Signature légalisée par monsieur Théodore Bret, secrétaire de la Chancellerie.

Si, après de pareilles preuves, il se trouvait des incré- dules qui en présence d'effets aussi merveilleux en nie- raient encore les causes non moins surprenantes, nous les engagerions à méditer longuement la devise du célèbre homme d'état allemand. (H194X)54

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS DE BULLE

Soirée familière

Dimanche 25 janvier, [80 à 8 h. précises.

LA COMMISSION

†
Monsieur et madame **EBERHARDT** et leurs enfants, à Bulle, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur bien regrettée
HEDWIGE
leur fille et sœur, décédée à l'âge de 3 1/2 ans.
L'enterrement aura lieu mercredi, à 3 h. de l'après-midi. (n28n)[59]

MISES

Pour cause de départ, on vendra en mises publiques, devant l'auberge de la Croix-Blanche, à Vuadens, une bonne jument portante et une ponliche de l'année passée, un char à ressorts presque neuf, traîneau, luge et chenaquet, chaînes, harnais de chevaux, caisse à gravier et nombre d'autres objets.
Les mises auront lieu le **lundi 26 janvier**, dès 10 heures du matin. [56]
Emile YENNY, Vuadens.

Vente de bois.

Forêts du Collège St-Michel :
lundi 28 janvier, 250 billons sapin, 60 stères, 30 carrons, 80 potsaux pour télégraphe et 20 tas de branches.
Rendez-vous, 9 1/2 heures, à l'auberge de Sorens. (n20n)[47]
L'Inspecteur-forestier de la Gruyère.

Tous les rhumatismes
récents et invétérés, musculaires et articulaires chroniques, la sciatique, le lumbago, les névralgies

guérissables
par des frictions au RHEUMATOL, ordonnées par des autorités médicales. Prix du flacon de Rheumatol : 1 fr. 50 avec mode d'emploi. (H52Lz)[52]
Toutes les pharmacies.
Dépôt à **Bulle** : Pharmacie **GAVIN**

CAFÉ GRUYÉRIEN MORLON

Dimanche 25 janvier 1903 :

Cassée

Invitation cordiale.
53)(H25B) LE TENANCIER

TROUVÉ

le jour de la foire, une certaine somme d'argent.
S'adresser au bureau du journal. [39]

On demande

à hiverner 5 ou 6 vaches. Bon foin et regain.
A vendre à la même adresse 4 à 5000 pds de bon foin. [40]
S'adresser au bureau du journal.

A vendre :

Un domaine de 10 poses dans la Basse-Gruyère.
S'adresser au bureau du journal. [41]

MÉNAGE

de 3 personnes à 20 minutes de Bulle désire prendre un enfant en pension. Soins assurés.
S'adresser au bureau du journal. [57]

Vous tous qui
toussez,

(H10309J) essayez les [1069]

BONBONS PECTORAUX

Kaiser

succulents et calmant la toux.

2740 certificats notifiés et limités prouvent combien leur efficacité est reconnue certaine contre toux, enrhumements, catarrhes et engorgements. Refuser tout ce qui est offert pour les remplacer ! Paquets à 30 et 50 cent., en dépôt chez : P. GAVIN, pharm., à Bulle; Aug. BARRAS, pharm., à Bulle; E. DAVID, pharm., à Bulle; Georges SOTTAZ, à Vuadens; Alfr. WOLF, nég., à Sorens; PORCELET, pharm., à Estavayer.

M. P. BRUNNER
HERBORISTE
vient de s'établir
Maison TORRIANI
81 Rue de Bouleyres 81
BULLE [12]

Léon HERTLING, architecte à Fribourg,
élève diplômé de l'École polytechnique fédérale,
ouvrira prochainement à **BULLE** un
BUREAU D'ARCHITECTE
Elaboration de plans et devis, consultations, expertises, etc.
En attendant, lui écrire à **FRIBOURG**, Avenue de la Tour Henri. (n103F)[30]

10 DIPLOMES D'HONNEUR et 22 MÉDAILLES
ont été décernés en 28 ans au véritable

Cognac Golliez ferrugineux.



28 ans de succès et les nombreux témoignages de reconnaissance permettent de recommander en toute confiance cette préparation spécialement aux personnes délicates, affaiblies, convalescentes ou souffrant des pâles couleurs, manque d'appétit, de faiblesse générale, lassitude, etc.

Réputation universelle. Excellent fortifiant.

En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.

Avertissement. Le véritable Cognac ferrugineux étant très souvent contrefait, le public n'acceptera comme authentiques que les flacons qui portent sur l'étiquette bleue la marque des Deux palmiers et la signature en rouge de
(H654) **FRÉD. GOLLIEZ**, pharmacien, à MORAT [319]

CAFÉ GRUYÉRIEN, BULLE.

Le soussigné a l'avantage d'aviser l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il des-ort dès le 1er janvier le **Café Gruyérien**, à **Bulle**. — Vastes locaux entièrement remis à neuf. — Confort moderne. — Billard.

Restauration à toute heure — Fondues fribourgeoises et neuchâtelaises. — Bière Beauregard — Vins du pays et étrangers de premier choix.

Se recommande :

Oscar **MONNEY**



BON FOIN

pour chevaux à vendre.
S'adresser à M. FRANCY, Denis, à La Tour. (n21n)[45]

A vendre :

environ 30 quintaux de foin 1^{re} qualité à distraire.
S'adresser au bureau du journal. [29]

N'achetez pas de **CHAUSSURES** avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la

Maison d'expédition

Guillaume GRÆB,

4 Trittligasse, — ZURICH — Trittligasse 4.

Le catalogue sera expédié gratis et franco.

J'expédie contre remboursement :

Souliers pour j. filles et garçons, très forts, Nos 26-29 à fr. 3.50; Nos 30-35 à fr. 4.50

Chaussons pour dames avec semelle de feutre ou cuir à fr. 3.—

Pantoufles en c. nevas pour dames à fr. 1.90

Souliers à lacer, très forts, pour dames, à fr. 5.50

les mêmes, plus élégants, avec bouts, à fr. 6.40

Bottines à lacer pour hommes, très forts, à fr. 7.90

les mêmes, avec bouts, élégantes à fr. 8.25

Souliers d'ouvriers à fr. 5.90

Les articles ne convenant pas seront échangés.

Toutes mes marchandises sont garanties solides. (H3740Z)[731]

Service rigoureusement réel.

La maison existe depuis 22 ans.



Fruits secs.

10 kg. poires douces	Fr. 4.90
10 » poires fines	> 6.30
10 » pruneaux secs	> 4.10
10 » quart. de pommes douces	> 5.80
10 » figues de Smyrne	> 4.10
10 » châtaignes sèches	> 3.80
10 » oignons se conserv.	> 1.80
10 » riz fr. 340 et	> 3.80
10 » macaronis, cornettes	> 4.60
10 » semoule franç.	> 3.20
10 » beurre noix de cocos	> 13.—
10 » saindoux gar. pur	> 16.20
10 » jambon délié.	> 16.40
10 » fromage maigre, tendre	> 7.80
5 » mie d'abailles	> 8.—
5 » oranges ou citrons	> 1.70
Salami de Milan le kg.	> 8.10
10 boîtes thon ou sardines	> 3.40

Winger, dépôt de gros, **Boswil**. (n391c)[55]

Allumettes soufrées.

garanties de la meilleure fabrication.
Caisse de 200 gr. boîtes rondes Fr. 6.80
> 1000 boîtes rond.-ovales > 10.90
Allumettes suéd., 1000 pet. boîtes > 18.—
Winger, entrepôt de gros, **Boswil**.

Les plus grandes caves de vins

WINGER, BOSWIL
100 litres.
Vins gar. réels naturels Fr. 28.—
Italien rouge, vin de table > 31.—
Italien du sud, rouge, fort > 34.—
Alicante rouge p. coup. > 41.—
Vin vieux, rouge, p. malades > 46.—
Tirol., rouge spécial > 30.—
Panades bl., v. de table surf. > 38.—
Vin blanc p. coup., 15° > 15.50
16 litres Malaga vérit. r.-doré (n361c)[51]

Fabrique de chocolat

BROC
On engage des
jeunes gens
et des jeunes filles
de 14 ans révolus à 18 ans.
Se présenter tous les jours personnellement, dimanche excepté. [760]

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS



ABONNEMENTS
Suisse... 1 an, Fr. 6
Étranger... 1 an, Fr. 6
payable d'avance

Prix du numéro : 5
On s'abonne dans les bureaux de poste

Après
drons la liberté
les cartes de res
1902. Nous pri
vouloir leur fa

BULLE
Politique

Quant à mes re
fidèle aux croyanc
de toute mon âme
soin de mon cœur
le peuple doit être
il ne peut pas y
et mon principe fo
tisan du referendu
enlever son caract
rendum obligatoir
néraux des lois d'
tifs seraient ensui
tre qu'il n'y eût p
tiative.

Le parlementa
tains pays. Ce n'
J'en demeure part
forme la plus just
il y a lieu de lui f
de prévenir les pe
venant de débats
Mon postulat es
Brièvement, conce
On affirme, com
adversaire du scr

FEUILLETON
LA PA
par
Traduit de

— Vous ne voulez
vue le développement
sairement ne sera jan
une autre égalité, à c
des temps passés, lor
lité de pages, aux co
Ils ne songeaient pas
école que le garçon d
Elle prononça ces
moue dédaigneuse, ce
expression plus piqu
cien et cependant on
Au risque de rompre
— Voyez-vous, m
s'instruit, jour après
des relations avec n
cette heure-ci. Le bo
d'avoir, nous a obli
quelques minutes, no
nions, les formuler et